IV. STRATEGIE POUR LA DUREE DU PLAN ET ELEMENTS DE MISE OEUVRE

IV. Stratégie pour la durée du plan et éléments de mise en œuvre

A) Objectifs operationnels du plan d'actions

Le plan sera mis en place sur une durée de cinq ans. Les objectifs pour cette durée, en lien avec les besoins optimaux de l'espèce et la stratégie à long terme pour sa conservation, sont définis ci après :

Objectif 1 : Valoriser l'expérience

Il s'agit d'optimiser la mise en œuvre des actions en mettant à disposition de tous les acteurs du plan les informations sur l'état des populations et les méthodologies ou recommandations de suivi, gestion et conservation ainsi qu'en formant le personnel concerné. De plus, toutes les nouvelles expériences acquises lors du plan seront diffusées pour les mêmes raisons.

Objectif 2 : Connaitre les populations

L'objet de ce volet est d'optimiser la sauvegarde de l'espèce en connaissant toutes ses zones de présence et en comprenant les facteurs influençant sa répartition et son déclin ainsi que les mesures de restauration du milieu et des populations les plus efficaces sur le long terme.

Objectif 3 : Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce

L'objectif est de maitriser la gestion sur les massifs de présence de la Vipère d'Orsini et ainsi de la protéger en gérant la fréquentation et la fermeture du milieu. De plus selon le statut des populations et les actions déjà menées, des suivis associés permettront de connaitre les facultés de rétablissement des populations, leur dynamique et l'efficacité des mesures prises.

Objectif 4 : Informer et sensibiliser

L'objectif est de faciliter la prise en compte concrète de la conservation de l'espèce dans les politiques locales en la faisant connaitre au grand public et aux acteurs locaux.

B) Coordination du plan national d'actions

- La DREAL PACA a désigné le CEEP comme coordinateur du plan national d'actions en faveur de la Vipère d'Orsini de 2012 à 2016.
- Le coordinateur organisera la réalisation pratique de l'ensemble des actions, entretiendra une dynamique d'action au niveau des relais de gestion et des partenaires scientifiques et portera les actions de façon globale. Les renseignements techniques et scientifiques appropriés pour la réalisation des actions seront transmis à l'ensemble des partenaires et acteurs. Le coordinateur identifiera également des sources de financement supplémentaires nécessaires.
- Le coordinateur du plan organisera la réunion du comité de pilotage une fois par an minimum pendant les 5 années du plan. Les différents partenaires pourront y échanger sur l'avancée de la réalisation des actions.
- Des réunions de travail par thèmes seront organisées en fonction des besoins pour favoriser les échanges d'expérience entre partenaires concernés par les mêmes thématiques sur différents massifs (pastoralisme, aménagement pour la fréquentation, surveillance, suivis divers...).
- Le coordinateur réalisera un bilan annuel et le bilan des actions sur les 5 ans.

IV. C) Actions a mettre en œuvre

Deux types d'actions sont distingués selon leur portée. Certaines des actions sont de portée « Générale ». La mise en œuvre de ces actions concerne l'ensemble du territoire. Ce sont des actions de valorisation, de communication et de connaissance globale de l'espèce (Obj. 1, 2 et 4). Les actions concernant l'objectif 3 sont organisées par massifs, elles sont donc regroupées ainsi. Ces actions sont conçues à partir de la synthèse des usages et menaces par massifs présentée plus haut (paragraphe III.2). La mise en œuvre des actions du plan sera assurée par le coordinateur, en lien avec les relais par massif. Pour les actions générales, le temps de coordination est estimé sur les fiches actions, par contre il n'est pas détaillé pour les actions par massif dont la réalisation dépend d'autres partenaires. Ces actions bénéficient cependant toutes du temps de coordination global. Les temps indiqués dans la partie «Calendrier & Organisation » des fiches sont en unité « journée/homme ».

Les relais de gestion représentent les têtes de réseaux de partenaires et d'acteurs locaux sur chaque territoire par leur implantation déjà bien établie. Ainsi, la cohérence des actions sur le territoire est assurée et la réussite du plan est optimisée. Les relais identifiés sont les suivants :

* **Mont Ventoux** : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux (gestionnaire de la réserve de biosphère et animateur Natura 2000 sur la ZPS)
* Montagne de Lure : Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (animateur de l'espace naturel sensible des crêtes de Lure)
* Massif du Cheval Blanc et Grand Coyer : Office National des Forêts, agence des Alpes de Haute-Provence (gestionnaire des territoires domaniaux et animateur Natura 2000)
* Montagne du Malay : Conservatoire – Etude des Ecosystèmes de Provence (rédacteur du document d'objectifs de la zone Natura 2000)
* Préalpes de Grasse : Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur
* Mercantour : Parc National du Mercantour
* Baronnies : Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Tableau 8.A : Actions proposées pour répondre à l'objectif 1 du Plan

Objectif Opérationnel 1 : Valoriser l'expérience		
Numéro et Libellé de l'action	Portée de l'action	Axe de stratégie à long terme
1.1. Maintenir une dynamique d'action	Générale	I
1.2. Diffuser l'expérience	Générale	I
1.3. Former le personnel	Générale	I

Tableau 8.B : Actions proposées pour répondre à l'objectif 2 du Plan

Objectif Opérationnel 2 : Connaître les populations		
Numéro et Libellé de l'action	Portée de l'action	Axe de stratégie à long terme
2.1. Connaître la répartition de l'espèce	Générale	IV
2.2. Suivre l'évolution après les actions de gestion mises en œuvre	Générale	IV
2.3. Dynamiser et coordonner les recherches pour comprendre la répartition actuelle, les causes de déclin et les possibilités d'évolution des populations	Générale	IV

Tableau 8.C : Actions proposées pour répondre à l'objectif 3 du Plan

Objectif Opérationnel 3 : Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce		
Numéro et Libellé de l'action	Portée de l'action	Axe de stratégie à long terme
3.A.1. Gérer la fréquentation du milieu sur le massif du Mont Ventoux	Massif du Mont Ventoux	II, VI, I
3.A.2. Assurer la prise en compte de l'espèce et de son habitat dans les politiques d'aménagement sur le massif du Mont Ventoux	Massif du Mont Ventoux	II
3.A.3. Gérer la fermeture du milieu sur le massif du Mont Ventoux	Massif du Mont Ventoux	III, I
3.A.4. Suivre l'évolution des populations et en rechercher de nouvelles sur le massif du Mont Ventoux	Massif du Mont Ventoux	IV
3.A.5. Etudier des solutions pour stopper le déclin des populations du Mont Ventoux	Massif du Mont Ventoux	V
3.B.1. Gérer la fréquentation sur le massif de Lure	Montagne de Lure	II, VI
3.B.2. Gérer la fermeture du milieu sur le massif de Lure	Montagne de Lure	III, I
3.B.3. Mieux connaitre la population du massif de Lure	Montagne de Lure	IV
3.C.1. Gérer la fermeture du milieu sur le massif du Cheval Blanc	Massif du Cheval Blanc	III, I
3.C.2. Suivre l'évolution après les mesures de gestion mises en œuvre sur le massif du Cheval Blanc	Massif du Cheval Blanc	IV
3.C.3. Mieux connaître les caractéristiques démographiques de l'espèce	Massif du Cheval Blanc	IV
3.D.1. Gérer la fermeture du milieu sur le massif du Grand Coyer	Massif du Grand Coyer	III, II, I
3.D.2. Mieux connaitre les populations du massif du Grand Coyer	Massif du Grand Coyer	IV
3.D.3. Mieux connaître les caractéristiques de l'espèce	Massif du Grand Coyer	IV

IV.

Objectif Opérationnel 3 : Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce		
Numéro et Libellé de l'action	Portée de l'action	Axe de stratégie à long terme
3.E.1. Préserver le milieu sur le massif du Malay	Montagne du Malay	III, II, I
3.E.2. Suivre l'évolution après les actions de gestion mises en œuvre sur le Malay	Montagne du Malay	IV
3.F.1. Gérer la fréquentation sur le massif des Préalpes de Grasse	Préalpes de Grasse	II, VI
3.F.2. Assurer la prise en compte de l'espèce et de son habitat dans les politiques d'aménagement sur le massif des Préalpes de Grasse	Préalpes de Grasse	II
3.F.3. Gérer la fermeture du milieu sur le massif des Préalpes de Grasse	Préalpes de Grasse	III
3.F.4. Mieux connaître les populations du massif des Préalpes de Grasse	Préalpes de Grasse	IV
3.G.1. Rechercher de nouvelles populations sur le massif du Mercantour	Mercantour	IV
3.H.1. Rechercher de nouvelles populations sur le massif des Baronnies	Baronnies	IV

Tableau 8.D : Actions proposées pour répondre à l'objectif 3 du Plan

Objectif Opérationnel 4 : Informer et sensibiliser		
Numéro et Libellé de l'action	Portée de l'action	Axe de stratégie à long terme
4.1. Sensibiliser des publics clés	Générale	VI
4.2. Diffuser les produits de communication existants auprès du grand public	Générale	VI

Tableau 9 : Sommaire des actions proposées

1.1. Maintenir une dynamique d'action	P70
1.2. Diffuser l'expérience	P72
1.3. Former le personnel	P76
2.1. Connaître la répartition de l'espèce	P78
2.2. Suivre l'évolution après les actions de gestion mises en œuvre	P82
2.3. Dynamiser et coordonner les recherches pour comprendre la répartition actuelle, les causes de déclin et les possibilités d'évolution des populations	P84
3.A.1. Gérer la fréquentation du milieu sur le massif du Mont Ventoux	P88
3.A.2. Assurer la prise en compte de l'espèce et de son habitat dans les politiques d'aménagement sur le massif du Mont Ventoux	P90
3.A.3. Gérer la fermeture du milieu sur le massif du Mont Ventoux	P92
3.A.4. Suivre l'évolution des populations et en rechercher de nouvelles sur le massif du Mont Ventoux	P94
3.A.5. Etudier des solutions pour stopper le déclin des populations du Mont Ventoux	P96
3.B.1. Gérer la fréquentation sur le massif de Lure	P98
3.B.2. Gérer la fermeture du milieu sur le massif de Lure	P100
3.B.3. Mieux connaitre la population du massif de Lure	P102
3.C.1. Gérer la fermeture du milieu sur le massif du Cheval Blanc	P104
3.C.2. Suivre l'évolution après les mesures de gestion mises en œuvre sur le massif du Cheval Blanc	P106
3.C.3. Mieux connaître les caractéristiques démographiques de l'espèce	P108
3.D.1. Gérer la fermeture du milieu sur le massif du Grand Coyer	P110
3.D.2. Mieux connaitre les populations du massif du Grand Coyer	P112
3.D.3. Mieux connaître les caractéristiques de l'espèce	P114
3.E.1. Préserver le milieu sur le massif du Malay	P116
3.E.2. Suivre l'évolution après les actions de gestion mises en œuvre sur le Malay	P118
3.F.1. Gérer la fréquentation sur le massif des Préalpes de Grasse	P120
3.F.2. Assurer la prise en compte de l'espèce et de son habitat dans les politiques d'aménagement sur le massif des Préalpes de Grasse	P124
3.F.3. Gérer la fermeture du milieu sur le massif des Préalpes de Grasse	P126
3.F.4. Mieux connaître les populations du massif des Préalpes de Grasse	P132
3.G.1. Rechercher de nouvelles populations sur le massif du Mercantour	P136
3.H.1. Rechercher de nouvelles populations sur le massif des Baronnies	P138
4.1. Sensibiliser des publics clés	P140
4.2. Diffuser les produits de communication existants auprès du grand public	P144

IV.

Tableau 10 : Priorisation des actions par massif

Priorité des actions par massifs — Haute / Moyenne / Faible					
Action / Massifs	Gestion fréquentation et usages	Gestion aménagements	Gestion fermeture	Suivi après restauration	Etude des populations
Mont Ventoux	3.A.1	3.A.2	3.A.3	3.A.4	3.A.5
Lure	3.B.1	/	3.B.2	/	3.B.3
Cheval Blanc	/	/	3.C.1	3.C.2	3.C.3
Grand Coyer	/	/	3.D.1	/	3.D.2 3.D.3
Malay	/	/	3.E.1	3.E.2	/
Préalpes de Grasse	3.F.1	3.F.2	3.F.3	/	3.F.4
Mercantour	/	/	/	/	3.G.1
Baronnies	/	/	/	/	3.H.1

IV. ACTION 1.1. MAINTENIR UNE DYNAMIQUE D'ACTION

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Valoriser l'expérience** Développer les échanges nationaux et internationaux et mutualiser les expériences des gestionnaires et scientifiques concernés par l'espèce.
PORTEE	**Générale**
JUSTIFICATION	Cette action optimisera la mise en œuvre du plan national d'actions grâce aux échanges d'expériences.
DESCRIPTIF	**1. Animer le réseau de partenaires du plan national d'actions** Cette animation sera réalisée dans le cadre de la coordination par la mise en contact des partenaires et notamment par l'organisation de réunions de travail sur différents thèmes intervenant dans la conservation de la Vipère d'Orsini. **2. Animer et développer le réseau européen de scientifiques et gestionnaires concernés par l'espèce** • Les collaborations seront maintenues grâce à des échanges techniques et scientifiques sur une plateforme internet. • Des rencontres de travail seront organisées, notamment avec la Croatie qui réalise également un plan d'actions pour l'espèce, ainsi qu'avec les pays concernés par des thématiques de gestion ou de recherche proches. Ainsi de nouvelles collaborations seront également développées.
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de réunions de travail • Nombre de collaborations internationales
SYNERGIES	/

PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, ONF, CG04, PNRPA, PNM, SMAEMV, SMBP, ONCFS, CEFE-CNRS, ENS Paris, CEBC-CNRS, CERPAM, CRPF, LPO 26, CSFS 04/05, GHRA, MNH Toulon, INRA Avignon, CPIE 04, CPIE 84, ARPE, CBD04, FORCE06, MME (Hongrie), SINP (Croatie), IDRTU (Italie), DREAL PACA, CR PACA, CG84, CG83, CG06, CASA, SMGA, GAEC Pougnet Frères.							
CALENDRIER & ORGANISATION	**Sous actions**	**Intervenants**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	1.1.1 Animer le réseau de partenaires du plan national d'actions	Coordination PNA	10 j/an					50 j
	1.1.2 Animer et développer le réseau européen ...	Coordination PNA	10 j/an					50 j
	TOTAL	**Coordination PNA**	**20 j/an**					**100 j**
EVALUATION FINANCIERE	**Sous actions**	**Objet**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	1.1.1	Pers. CEEP	3 280	3 280	3 280	3 280	3 280	16 400
	1.1.2	Pers. CEEP	3 280	3 280	3 280	3 280	3 280	16 400
	Coût total estimé		**6 560 €**	**6 560 €**	**6 560 €**	**6 560 €**	**6 560 €**	**32 800 €**
FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA							

IV.

ACTION 1.2.	DIFFUSER L'EXPERIENCE	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Valoriser l'expérience** Mettre à disposition de tous les acteurs du plan et personnes souhaitant s'investir pour l'espèce les résultats et retours d'expérience acquis et à venir.
PORTEE	**Générale**
JUSTIFICATION	Cette action facilitera la mise en œuvre de mesures appropriées pour la sauvegarde de l'espèce.
DESCRIPTIF	**1. Diffuser le guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini** Ce guide a été réalisé et distribué aux gestionnaires et aux partenaires dans le cadre du programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini. Il est disponible en anglais afin de partager l'expérience acquise sur les populations françaises avec les autres pays de. Il sera distribué au fur et à mesure aux nouveaux partenaires et intéressés (exemplaires papier disponibles et versions informatiques). **2. Diffuser une notice technique de gestion pastorale auprès des gestionnaires et des éleveurs** Une note technique pour une gestion pastorale adaptée à la conservation de la Vipère d'Orsini sera réalisée à partir d'un document déjà existant résultant du programme précédent. Une attention sera portée à la mise en page afin de le rendre fonctionnel pour les gestionnaires et les éleveurs. Le document sera diffusé aux acteurs présents sur les sites à Vipère d'Orsini. Le tirage de 50 exemplaires est à prévoir. Une mise à jour sera réalisée en cours de programme. **3. Diffuser les résultats et retours d'expérience** De nombreux résultats et retours d'expérience peuvent déjà être diffusés, et ceux à venir dans les 5 ans le seront également : • Des articles présentant les résultats des suivis et études, les méthodologies développées, ainsi que les retours d'expérience sur les actions de gestion réalisées seront proposés dans des revues destinées à des publics variés (revues de vulgarisation, revues des conservatoires, d'associations...). Les publications pourront également se faire en ligne pour faciliter la diffusion. En particulier, les retours du programme précédent seront diffusés sous forme de trois ou quatre

	articles dans la revue du CEEP. • Une liste de tous les documents existants et des structures pouvant les distribuer sera mise à disposition sur un espace internet dédié au plan national d'actions. Cet espace permettra également de fournir l'actualité et les éléments de suivi du plan au cours des 5 années (cf. action 4.2.5). **4. Publier les méthodologies développées et les résultats obtenus dans des revues spécialisées** • Un article en cours de réalisation sur la méthode de suivi développée et l'analyse des résultats des prospections du programme précédent sera affiné et soumis à des revues scientifiques. • L'analyse des données de prospections récoltées pendant le plan national d'actions sera réalisée et donnera lieu à de nouvelles publications scientifiques.
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre d'exemplaires de guide et notices distribués • Nombre et type de publications
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, CEFE-CNRS, ENS Paris, CEBC-CNRS, ONF, CG04, PNRPA, PNM, SMBP, ONCFS, SMAEMV, ARPE, CERPAM, CPIE 04, CPIE 84

IV.

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
1.2.1 Diffuser le guide…	Coordination PNA	1 j/an					5
1.2.2 Diffuser une notice…	Coordination PNA	5 j	/	/	5j	/	10
1.2.3 Diffuser les retours…	Coordination PNA	5 j/an					25
1.2.4 Publier …	Coordination PNA	1 j/an					5
TOTAL	**Coordination PNA**	**12 j**	**7 j**	**7 j**	**12 j**	**7 j**	**45j**

EVALUATION FINANCIERE

Sous actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
1.2.1	Pers. CEEP	328	328	328	328	328	1 640
1.2.2	Pers. CEEP	1 640	/	/	1 640	/	3280
	Impression	55	/	/	55	/	110
1.2.3	Pers. CEEP	1 640	1 640	1 640	1 640	1 640	8 200
1.2.4	Pers. CEEP	328	328	328	328	328	1 640
Coût total estimé		**3 991 €**	**2 296 €**	**2 296 €**	**3 991 €**	**2 296 €**	**14 870 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES

DREAL PACA

IV.

ACTION 1.3. FORMER LE PERSONNEL

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Valoriser l'expérience** Proposer des formations à destination du personnel et des éco-volontaires participant aux actions de terrain en faveur de l'espèce.
PORTEE	**Générale**
JUSTIFICATION	Cette action facilitera la mise en œuvre de terrain des actions du plan.
DESCRIPTIF	**1. Former les agents de terrain à la surveillance et à la prospection** Des formations d'une journée sur le terrain et en salle seront proposées une ou plusieurs fois par an selon le nombre de personnes intéressées, en début de saison d'activité de l'espèce (fin juin). En particulier, une formation sera réalisée sur le Mercantour et une autre sur les Baronnies (cf. actions 3.G.1 et 3.H.1). Les critères de reconnaissance, les techniques de suivi et de manipulation et la problématique de la conservation de l'espèce (biologie, habitat, menaces) y seront expliqués et appliqués sur le terrain. Une formation de ce type sera proposée à l'ATEN. Ces formations sont présentées dans le guide technique de suivi et de gestion dédié à l'espèce. **2. Former les éco-volontaires à la prospection** Des formations de terrain seront proposées sur une journée pour tout public intéressé, avant les sessions de prospection organisées (cf. action 2.1.3.). Ces formations présenteront les méthodes de suivi, l'habitat potentiel, les rythmes d'activités, les critères de reconnaissance et les caractéristiques de l'espèce, les techniques de manipulation des animaux ainsi que la problématique générale. Elles incluront une sortie sur un site de présence avérée de l'espèce.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de formations proposées • Nombre de participants
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, CEFE-CNRS, ONCFS, ONF, SMPB, PNM, SMAEMV, PNRPA, CG04...

CALENDRIER & ORGANISATION	Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	1.3.1 Former les agents de terrain...	Coordination PNA	12 j/an					60
	1.3.2 Former les éco-volontaires...	Coordination PNA	4 j/an					20
	TOTAL	Coordination PNA	16 j/an					80 j

EVALUATION FINANCIERE	Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	1.3.1	Pers. CEEP	3 936	3 936	3 936	3 936	3 936	19 680
	1.3.2	Pers. CEEP	1 312	1 312	1 312	1 312	1 312	6 560
	Coût total estimé		5 248 €	5 248 €	5 248 €	5 248 €	5 248 €	26 240 €

FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA

IV.

ACTION 2.1. CONNAÎTRE LA REPARTITION DE L'ESPECE

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Connaître les populations** Définir grâce à des prospections la zone réelle de répartition de l'espèce de manière la plus exhaustive possible.
PORTEE	**Générale**
JUSTIFICATION	Cette action permettra d'identifier de manière plus complète les territoires à prendre en compte pour des actions de protection et de gestion en faveur de l'espèce.
DESCRIPTIF	**1. Déterminer les zones à prospecter pour la recherche de nouvelles populations** • Les données concernant les prospections réalisées sur les zones de présence potentielle de l'espèce seront compilées et complétées par des enquêtes destinées à évaluer les temps de prospection hors programmes (Campagnes de prospections 1992 et 1998, programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini de 2006-2011), afin d'identifier parmi les secteurs potentiels les zones non explorées à ce jour, qui constitueront les secteurs prioritaires pour la recherche de l'espèce. • Ces secteurs prioritaires seront affinés en fonction de données sur la qualité de l'habitat issues de divers suivis disponibles sur le territoire. **2. Créer et animer un réseau d'observateurs sur le territoire potentiel de l'espèce** Un réseau d'observateurs sera mis en place ou réactivé et animé par le coordinateur du plan afin de centraliser les données de prospection et éventuellement d'observations relatives à l'espèce. Celui-ci dynamisera le réseau naturaliste bénévole et professionnel pour la recherche de l'espèce. La formation des agents de terrain (cf. action 1.3.1) participera à la création de ce réseau d'observateurs. **3. Organiser des sessions de prospection avec des éco-volontaires sur les secteurs ciblés** Afin de prospecter les secteurs prioritaires identifiés précédemment, des sessions d'une semaine débutant par une formation de terrain (cf. action 1.3.2) seront organisées de juillet à septembre. Une dizaine d'éco-volontaires maximum seront recrutés pour ses sessions. Quatre sessions environ peuvent être programmées par saison de terrain.

DESCRIPTIF (suite)	Les sessions s'organiseront comme suit : • Jour 1 : Formation sur une zone de présence de l'espèce (cf.action 1.3.2). • Jours 2 & 3 : Prospection autour d'une zone de présence dont la connaissance doit être améliorée (se référer aux fiches actions par massifs pour connaitre ces zones). • Jours 4 & 5 : Prospection sur une zone potentielle où l'espèce n'a jamais été observée (zones identifiées en 2.1.1). Les données de prospection (absence/présence) seront notées par unité d'une heure par prospecteur et quadrat de 4 hectares afin de pouvoir être analysées. Ces quadrats seront déterminés à partir de la grille régionale existante en s'ajustant à la réalité du terrain. Afin d'éviter les corrélations trop fortes, les prospecteurs devront tourner sur l'ensemble des quadrats assez fréquemment sur les 2 journées prévues par secteur. Les protocoles standards du programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini (2006-2011) sont disponibles en référence. La base de données associée à ce programme sera organisée pour centraliser et analyser les résultats des prospections. **4. Transmettre les connaissances acquises** Le coordinateur se chargera de valider chaque donnée et de transmettre l'ensemble de la connaissance au portail des données naturalistes régional : SILENE.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles Standards du programme LIFE Vipère d'Orsini • Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de sessions de prospection • Nombre de participants aux sessions de prospection • Nombre de structures participant au réseau d'observateurs
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, CEFE-CNRS, ONF, SMBP, PNM, SMAEMV, PNRPA, CG04…

IV.

	Sous actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
CALENDRIER & ORGANISATION	2.1.1 Déterminer les zones à prospecter	CEEP	30 j	/	/	/	/	30
	2.1.2 Créer et animer...	Coordination PNA	30 j/an					150
CALENDRIER & ORGANISATION (suite)	2.1.3 Organiser des sessions...	CEEP	65 j/an					325
	2.1.4 Transmettre les connaissances...	Coordination PNA	1 j/an					5
	TOTAL	CEEP	95 j	65 j	65j	65 j	65 j	355 j
		Coordination PNA	31 j	31 j	31 j	31 j	31 j	155 J

	Sous actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
EVALUATION FINANCIERE	2.1.1	Pers. CEEP	9 840	/	/	/	/	9 840
		Stagiaire CEEP	3 000	/	/	/	/	3 000
	2.1.2	Pers. CEEP	9 840	9 840	9 840	9 840	9 840	49 200
	2.1.3	Pers. CEEP	2 1320	2 1320	2 1320	2 1320	2 1320	106 600
		Frais sessions	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000
		GPS, Talkie Walkie	320	/	/	/	/	320
	2.1.4	Pers. CEEP	328	328	328	328	328	1 640
	Coût total estimé		47 648 €	34 488€	34 488€	34 488€	34 488€	185 600 €

FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA/Conseil Régional/ Conseils Généraux

IV. ACTION 2.2. SUIVRE L'EVOLUTION APRES LES ACTIONS DE GESTION MISES EN ŒUVRE

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Connaître les populations** Connaitre l'efficacité des mesures de gestion mise en place
PORTEE	**Générale**
JUSTIFICATION	Différents types de restauration d'habitat ont été testés sur 7 populations dans le cadre du programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini (2006-2011). La poursuite du suivi de l'habitat sur les zones restaurées permettra donc de connaitre l'efficacité à long terme de ces méthodes pour la conservation de l'espèce. D'autre part la validation d'une méthode efficace et simple à mettre en œuvre parmi les nombreuses existantes facilitera le suivi des populations sur les sites restaurés et la compréhension des capacités de recolonisation de l'espèce.
DESCRIPTIF	**1. Suivre l'évolution de la qualité de l'habitat sur les zones restaurées** • Le suivi de la qualité de l'habitat est réalisé depuis le point de référence avant les différents travaux, à raison de trois relevés en tout. Il sera poursuivi tous les deux ans grâce aux protocoles et aux quadrats de suivi déjà définis lors du programme précédent, sur les populations de l'Orgeas, du Malay, de Lure, de Caussols, de Chois, du Ventoux, du Cheval Blanc. • L'analyse des indices de qualité de l'habitat permettra d'évaluer les modes de restauration de milieux en faveur de l'espèce. **2. Valider une (ou des) méthodologie(s) de suivi de recolonisation de l'espèce** • Des méthodes de suivi de densité de population par plaques et comptages sur quadrat ont déjà été développées et mises en place pour le suivi de zones restaurées. La réalisation de relevés complémentaires sur ces zones selon les protocoles déjà décrits (voir le document « Protocoles Standards » du programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini) permettra de comparer l'efficacité des deux méthodes. • La méthode la plus pertinente sera alors appliquée sur les sites ayant fait l'objet de restauration en proximité d'un noyau de population connu (cf. action 3.E.2).

DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles Standards du programme LIFE Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Résultats de la méthode de suivi retenue • Rapports de suivi
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, CEFE-CNRS, ONF

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
2.2.1 Suivre l'évolution de la qualité d'habitat	CEEP	20 j	/	20 j	/	20 j	60
2.2.2 Valider une méthode de suivi	CEEP	15 j	15 j	/	/	/	30
TOTAL	**CEEP**	**35 j**	**15 j**	**20 j**	**0 j**	**20 j**	**90 j**

EVALUATION FINANCIERE

Sous actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
2.2.1	Pers. CEEP	6 560	/	6 560	/	6 560	19 680
	Frais dépl.	350	/	350	/	350	1 050
	GPS	250	/	/	/	/	250
2.2.2	Pers. CEEP	4 920	4 920	/	/	/	9 840
	Frais dépl.	250	250	/	/	/	500
Coût total estimé		**12 330 €**	**5 170 €**	**6 910 €**	**0 €**	**6 910 €**	**31 320 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA/Conseil Régional/ Conseils Généraux

IV.

ACTION 2.3. DYNAMISER ET COORDONER LA RECHERCHE CONCERNANT LES CAUSES DE DECLIN ET LES POSSIBILITES D'EVOLUTION DES POPULATIONS

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Connaître les populations** Mettre en cohérence les différents sujets de recherche afin de tester les facteurs expliquant la répartition actuelle de l'espèce et d'étudier les causes de déclin non encore élucidées par de nouvelles approches complémentaires. Cerner la trajectoire évolutive des différentes populations en se basant sur les facteurs importants qui seront identifiés.
PORTEE	**Générale**
JUSTIFICATION	Cette action permettra d'identifier d'autres causes de déclin que celles connues actuellement (fermeture, fréquentation...), en cherchant au niveau des facteurs du micro-habitat et des contraintes éco-physiologiques liées aux adaptations de l'espèce. Ceci permettra notamment d'expliquer les extinctions récentes ou l'absence de l'espèce dans certaines zones favorables. Ensuite une analyse fine de viabilité des populations donnera des pistes pour ajuster l'effort de conservation dans chaque cas en fonction des facteurs importants mis en avant.
DESCRIPTIF	**1. Etudier les facteurs pouvant influencer la répartition de l'espèce et les densités locales observées** • Des données sur la qualité de l'habitat local (structure de végétation, abondance d'orthoptères) sont déjà disponibles, ainsi que des données sur la différenciation génétique et la morphologie de chaque population. • La pose de récepteurs thermiques et hydriques sur le terrain permettra d'obtenir des mesures de niches thermiques sur chaque population. • Des mesures sur les animaux permettront de connaitre les contraintes éco-physiologiques et la fécondité sur les différentes populations. Ces données permettront de déterminer la niche écologique et la stratégie évolutive de l'espèce par le biais d'une comparaison inter population. Une comparaison avec d'autres populations européennes sera également envisagée. **2. Prédire l'évolution des populations en reliant les facteurs expliquant la répartition de l'espèce avec la situation démographique de chaque population** En faisant le lien entre le modèle démographique développé pour l'espèce (qui sera affiné par le suivi d'autres populations, cf. actions 3.C.3 et 3.D.3) et les facteurs identifiés précédemment, une analyse de viabilité sera conduite

	sur chacune des populations afin d'adapter de façon fine l'effort de conservation aux différentes situations.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles Standards du programme LIFE Vipère d'Orsini • Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de facteurs pertinents étudiés • Production d'une thèse
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEBC-CNRS, ENS Paris, CEFE-CNRS, CEEP, MME BirdLife Hungary, State Institute for Nature Protection (Croatia), Institute Demetra and Roma Tre University (Ilalia)

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
2.3.1 Etudier les facteurs pouvant influencer la répartition	Coordination PNA			3j/an			15
	CEFE-CNRS			Indéterminé			Ind.
	CEBC-CNRS			Indéterminé			Ind.
	ENS Paris			Indéterminé			Ind.
2.3.2 Prédire l'évolution des populations…	CEBC-CNRS			Indéterminé			Ind.
	ENS Paris			Indéterminé			Ind.
Total	**Coordination PNA**			**3 j/ an**			**15**
	CEFE-CNRS			**Indéterminé**			**Ind.**
	CEBC-CNRS			**Indéterminé**			**Ind.**
	ENS Paris			**Indéterminé**			**Ind.**

IV.

EVALUATION FINANCIERE

Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
2.3.1	Pers. CEEP	984	984	984	984	984	4 920
	Pers. CEFE-CNRS	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Pers. CEBC-CNRS	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Pers. ENS Paris	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Thésard	/	33 000	33 000	33 000	/	99 000
	Frais dépl.	/	650	650	/	/	1 300
	Hygrochrons	/	10 000	/	/	/	10 000
2.3.2	Pers. CEBC-CNRS	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Pers. ENS Paris	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Post-doctorant	/	/	Ind.	Ind.	/	Ind.
	Stagiaire	/	/	4 000	/	/	4 000
Coût total estimé		**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Fondation MAVA/ Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

IV.

ACTION 3.A.1.	GERER LA FREQUENTATION DU MILIEU SUR LE MASSIF DU MONT VENTOUX	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Préserver les populations de Vipère d'Orsini des effets néfastes de la fréquentation sur certaines zones de présence de l'espèce.
PORTEE	**Mont Ventoux**
JUSTIFICATION	L'accès routier et la proximité d'agglomérations entraine une fréquentation touristique importante sur l'un des noyaux de population du Mont Ventoux, actuellement en fort déclin. La fréquentation continue du site peut induire des dégradations de l'habitat et un stress des animaux, potentiellement délétère pour leur survie et/ou leur reproduction et pourrait expliquer en partie la situation de cette population. Une action pour gérer cette fréquentation de façon pérenne est donc nécessaire.
DESCRIPTIF	**1. Poursuivre la sensibilisation des usagers à la conservation de l'espèce** • La sensibilisation du public à la fragilité du site sera poursuivie grâce aux agents de terrain sur site, et à l'aide des plaquettes d'information sur l'espèce (cf. action 4.2.3). • Des sorties sur site seront organisées grâce notamment au centre d'accueil existant sur place et à des projets d'éducation à l'environnement développant une thématique « conservation des reptiles » auprès des scolaires (cf. action 4.1.2). **2. Surveiller la fréquentation** • La surveillance sera effectuée durant la saison touristique et sur les weekends de fréquentation importante selon un calendrier mis en place entre les agents assermentés ONCFS et ONF. Ainsi le respect de la réglementation sera assuré, que ce soit pour les prélèvements ou la destruction d'habitat par les activités motorisées ou non. • En cas de programmation d'événements entrainant une fréquentation importante sur une zone de présence de l'espèce, des mesures adaptées de communication, de surveillance et de mise en défens des populations seront prises en s'appuyant sur l'expérience acquise lors des tours cyclistes de 2009. • Des formations sur l'espèce seront proposées aux agents le souhaitant (cf. action 1.3.1). **3. Améliorer les aménagements liés à la fréquentation et l'information** L'effet des barrières existantes sur la zone la plus sensible pour l'espèce sera renforcé par l'ajout de panneaux informant sur le statut et la réglementation du site. Un contrat Natura 2000 prendra en charge ce complément d'aménagement.
SUIVI &	• Nombre de sorties et animations proposées

INDICATEURS	• Nombre de journées de surveillance/sensibilisation • Nombre de visiteurs informés • Indice de fréquentation de la pelouse ciblée par les aménagements
SYNERGIES	Natura 2000, Réserve MAB
PARTENAIRES POTENTIELS	SMAEMV, ONCFS, ONF, CPIE 84, ARPE, CEEP, CG84

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.A.1.1 Poursuivre la sensibilisation	ONCFS	10 j/an					50
	SMAEMV	8 j /an					40
3.A.1.2 Surveiller la fréquentation	ONCFS	10 j/an					50
	SMAEMV	6 j/an					30
	ONF	Ind.					Ind.
3.A.1.3 Améliorer les aménagements	SMAEMV	10j	/	/	/	/	10
TOTAL	**SMAEMV**	**24 j**	**14 j**	**14 j**	**14 j**	**14 j**	**80 j**
	ONCFS	**20 j/an**					**100 j**

EVALUATION FINANCIERE

Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.A.1.1	Indem. ONCFS	500	500	500	500	500	2 500
	Pers. SMAEMV	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	8 000
3.A.1.2	Indem. ONCFS	500	500	500	500	500	2 500
	Pers. SMAEMV	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000
3.A.1.3	Pers. SMAEMV	2 000	/	/	/	/	2 000
	Aménagements	3 000	/	/	/	/	3 000
Coût total estimé		**8 800 €**	**3 800 €**	**3 800 €**	**3 800 €**	**3 800 €**	**24 000 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	Commission européenne/ ONCFS

IV. ACTION 3.A.2. ASSURER LA PRISE EN COMPTE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT DANS LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT SUR LE MONT VENTOUX

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Assurer la prise en compte de l'espèce lors de projets d'aménagement et de travaux sur les zones de présence de l'espèce.
PORTEE	**Mont Ventoux**
JUSTIFICATION	La population du Mont Serein est située à proximité de stations de sports d'hiver, ce qui peut impliquer des travaux d'entretien des pistes, des projets d'extension ou le développement d'activités d'été. Des dommages importants peuvent alors être causés directement à l'habitat et aux individus présents. Cette menace importante doit donc être minimisée.
DESCRIPTIF	**Assurer la prise en compte de l'espèce dans les politiques d'aménagement du territoire** Un comité de gestion existe dans le cadre de la gestion de la réserve de Biosphère, intégrant la commune, la station de ski, l'ONF et le CEEP. La reprise de réunions régulières de ce comité permettra d'assurer la prise en compte de l'espèce et de son habitat dans les divers projets d'aménagements pouvant concerner le territoire de l'espèce.
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de réunions du comité
SYNERGIES	Réserve MAB
PARTENAIRES POTENTIELS	SMAEMV, ONF, CEEP

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.A.2 Assurer la prise en compte de l'espèce et de son habitat ...	Coordination PNA	2 j/an					10
	SMAEMV	3 j/an					15
Total		**5j/an**					25

	Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
EVALUATION FINANCIERE	3.A.2.	Pers. CEEP	656	656	656	656	656	3 280
		Pers. SMAEMV	600	600	600	600	600	3 000
	Coût total estimé		1 256 €	1 256 €	1 256 €	1 256 €	1 256 €	6 280 €
FINANCEMENTS MOBILISABLES	SMAEMV/ Conseil général/ DREAL PACA							

IV.

ACTION 3.A.3. GERER LA FERMETURE DU MILIEU SUR LE MASSIF DU MONT VENTOUX

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Maintenir et étendre un habitat de pelouses et landes sèches favorable à l'espèce sur ses zones de présence et alentours.
PORTEE	**Mont Ventoux**
JUSTIFICATION	Cette action permet de conserver de l'espace favorable et de maintenir les populations en leur offrant des possibilités d'extension sur le long terme.
DESCRIPTIF	**1. Poursuivre l'animation et la mise en place de mesures sylvo-pastorales adaptées avec les éleveurs** Dans le cadre de Natura 2000, le renouvellement des mesures agro-environnementales (MAET) intégrant les recommandations pour l'espèce permettra le maintien d'une activité pastorale favorable à la préservation du milieu contre l'embroussaillement et l'enrésinement. Une attention particulière sera portée à la repousse des petits pins. **2. Ré-ouvrir une zone complémentaire en périphérie de la population du Mont Serein** Après concertation, une coupe en zone boisée sera réalisée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 au dessus d'un des principaux noyaux de population sur le Mont Serein pour permettre à terme l'extension de l'habitat et de la population, dont les possibilités sont actuellement assez réduites.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de MAET • Superficie de milieu ré-ouvert
SYNERGIES	Réserve MAB, Natura 2000
PARTENAIRES POTENTIELS	SMAEMV, ONF, CEEP

CALENDRIER & ORGANISATION	**Sous Actions**	**Intervenants**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	3.A.3.1 Poursuivre l'animation…	SMAEMV	20 j/an					100
	3.A.3.2 Ré-ouvrir une zone complémentaire …	SMAEMV			12 J	12 j		24
	Total	**SMAEMV**	**20 j**	**20 j**	**32 j**	**32 j**	**20 j**	**124j**

EVALUATION FINANCIERE	**Sous Actions**	**Objet**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	3.A.3.1	Pers. SMAEMV	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
		Montant MAET	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400	22 000
	3.A.3.2.	Pers. SMAEMV			2 400	2 400		4 800
		Montant contrat	/	/	/	27 000	/	27 000
	Coût total estimé		**8 400 €**	**8 400 €**	**10 800 €**	**37 800 €**	**8 400 €**	**73 800 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	Commission Européenne

IV.

ACTION 3.A.4. — SUIVRE L'EVOLUTION DES POPULATIONS ET EN RECHERCHER DE NOUVELLES SUR LE MASSIF DU MONT VENTOUX — PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Connaitre l'évolution des populations sur le massif
PORTEE	**Mont Ventoux**
JUSTIFICATION	Les populations étant particulièrement menacées sur le Mont Ventoux, un suivi adapté est nécessaire pour connaitre l'efficacité des mesures prises.
DESCRIPTIF	**1. Suivre l'évolution de la qualité de l'habitat sur les zones restaurées** En plus du suivi de la qualité de l'habitat prévu tous les deux ans (cf. action 2.2.1), un suivi de l'évolution des milieux ouverts et de l'impact du pastoralisme est prévu dans le cadre de Natura 2000. **2. Poursuivre le suivi de référence sur le Mont Serein** Le suivi scientifique fin de la population du Mont Serein sera maintenu, ainsi que l'analyse des données biologiques, génétiques et démographiques récoltées. **3. Connaître de façon exhaustive la situation de l'espèce sur le massif** • La recherche de données de prospections anciennes en consultant l'inventaire Natura 2000 et en enquêtant auprès des naturalistes locaux permettra de cibler des secteurs favorables peu prospectés. Des quadrats standards seront définis sur ces zones à partir de la grille régionale existante (cf. l'action 2.1.1). • Des prospections avec des éco-volontaires seront alors organisées sur les secteurs identifiés, selon les protocoles déjà existants (cf. action 2.1.3). • Les comptages seront poursuivis avec ce même protocole par quadrat sur la plaine de Chois pour mesurer annuellement l'évolution de la population.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles Standards du programme LIFE Vipère d'Orsini • Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Rapports d'étude

SYNERGIES	Natura 2000							
PARTENAIRES POTENTIELS	SMAEMV, CEEP, ONF, ENS Paris, CEFE-CNRS							
CALENDRIER & ORGANISATION	**Sous Actions**	**Intervenants**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	3.A.4.1 Suivre l'évolution de la qualité de l'habitat	SMAEMV	Ind.					Ind.
	3.A.4.2 Poursuivre le suivi de référence	ENS Paris	60 j/an					300
	3.A.4.3 Connaître de façon exhaustive...	CEEP	10 j/an					50
	TOTAL	**SMAEMV**	**Ind.**					**Ind.**
		ENS Paris	**60 j/an**					**300**
		CEEP	**10 j/an**					**50**
EVALUATION FINANCIERE	**Sous Actions**	**Objet**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	3.A.4.1	Etude SMAEMV	4 000					4 000
	3.A.4.2.	Pers. ENS Paris	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
		Frais mission.	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
	3.A.4.3	Pers. CEEP	3 280	3 280	3 280	3 280	3 280	16 400
	Coût total estimé		**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**
FINANCEMENTS MOBILISABLES	Commission Européenne/DREAL PACA/Conseil Régional/ Conseil Général							

IV. ACTION 3.A.5. ETUDIER DES SOLUTIONS POUR STOPPER LE DECLIN DES POPULATIONS DU MASSIF DU MONT VENTOUX — PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Envisager et tester des solutions fiables et réalistes pour empêcher le déclin des populations.
PORTEE	**Mont Ventoux**
JUSTIFICATION	Les deux populations du massif présentent une situation critique, avec un déclin avéré sur le Mont Serein et une population extrêmement réduite sur la Plaine de Chois. Ainsi, si la situation ne s'améliore pas, l'espèce pourrait disparaitre de ce massif d'ici une cinquantaine d'années.
DESCRIPTIF	**1. Réunir un comité pour mettre au point des méthodes de soutien de population sur Chois** • Un nouveau comité de scientifiques et de gestionnaires spécifique à cette problématique sera créé en parallèle du conseil scientifique et du comité de gestion existants déjà dans le cadre de la réserve MAB. Les solutions techniques pour améliorer la dynamique de la population y seront proposées et discutées, ainsi que les aspects de communication nécessaires ou non. • Les propositions retenues seront ensuite mise à l'épreuve le cas échéant grâce à des suivis de populations associés à des tests sur le terrain. **2. Faire un test de reconnexion de fragments de population sur le Mont Serein** L'utilisation d'un passage, à mettre en place, entre deux fragments de population séparés par une piste de ski sera mesurée. Si l'expérience est concluante, la méthode testée sera étendue à l'ensemble du site.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Nombre de réunions du comité créé • Résultat des tests effectués sur les populations
SUIVI & INDICATEURS	• Rapports d'étude
SYNERGIES	Réserve MAB

PARTENAIRES POTENTIELS	SMAEMV, ENS Paris, CEFE-CNRS, INRA Avignon, CEEP, ONF							
CALENDRIER & ORGANISATION	**Sous Actions**	**Intervenants**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	3.A.5.1 Réunir un comité mettre au point des méthodes de soutien	SMAEMV	7 j/an					35
		Coordination PNA	4 j/an					20
		ENS Paris	4 j/an					20
	3.A.5.2 Faire un test de reconnexion...	ENS Paris	Indéterminé					Ind
	TOTAL	**SMAEMV**	**7 j/an**					**35**
		Coordination PNA	**4 j/an**					**20**
		ENS Paris	**Indéterminé**					**Ind.**
EVALUATION FINANCIERE	**Sous Actions**	**Objet**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
	3.A.5.1	Pers. SMAEMV	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	**7 000**
		Pers. CEEP	1 312	1 312	1 312	1 312	1 312	**6 560**
		Pers. ENS Paris	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	**Ind.**
	3.A.5.2.	Pers. ENS Paris.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	**Ind.**
		Travaux tests	/.	Ind	/	/	/	**Ind.**
	Coût total estimé		**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**	**Ind.**
FINANCEMENTS MOBILISABLES								

IV.

ACTION 3.B.1.	GERER LA FREQUENTATION DU MILIEU SUR LE MASSIF DE LURE	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Préserver les populations des effets néfastes de la fréquentation sur certaines zones de présence de l'espèce.
PORTEE	**Montagne de Lure**
JUSTIFICATION	L'accès routier et la proximité d'agglomérations entraine une fréquentation touristique importante sur la montagne de Lure, qui abrite une population de Vipère d'Orsini de densité assez faible et considérée comme menacée à l'heure actuelle. La fréquentation continue du site peut induire des dégradations de l'habitat et un stress des animaux, potentiellement délétère pour leur survie et/ou leur reproduction et pourrait expliquer en partie la situation de cette population. Une action pour gérer cette fréquentation de façon pérenne est donc nécessaire.
DESCRIPTIF	**1. Mettre en place des aménagements pour canaliser la fréquentation** Des aménagements seront réalisés dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible pour rendre accessible le site au public et y canaliser la fréquentation touristique dans le même temps. Les zones importantes pour la Vipère d'Orsini (noyaux de populations) seront ainsi prises en compte pour les soustraire une trop forte fréquentation. Sont prévus : • Des lieux de stationnement pour les automobilistes afin d'éviter leur pénétration dans le milieu naturel et de favoriser l'utilisation de certaines zones parmi les moins sensibles. • Un balisage des circuits de VTT et de randonnée pédestre ainsi que des panneaux d'information pour inciter à la fréquentation de certaines zones et éviter une divagation diffuse sur les milieux. • Un suivi de la fréquentation grâce à l'installation de compteurs sur les sentiers et, si nécessaire, à des enquêtes sur la fréquentation du site, menées en s'inspirant par exemple de l'expérience du Mont Ventoux. Un comité de pilotage spécifique à cet ENS existe déjà, la participation de partenaires du plan à ces réunions permet et permettra d'assurer la bonne prise en compte de l'espèce lors de la mise en place des aménagements. **2. Surveiller la fréquentation** La surveillance sera effectuée durant la saison touristique et sur les weekends de fréquentation importante selon un calendrier mis en place avec les agents assermentés ONCFS. Des formations appropriées sur la problématique de conservation de l'espèce seront proposées aux agents (cf. action 1.3.1). Ainsi le respect de la réglementation sera assuré, que ce soit pour les prélèvements illégaux ou la destruction d'habitat par les activités motorisées ou non.

DESCRIPTIF (suite)

3. Informer les usagers sur la sensibilité du site

La sensibilisation du public à la fragilité du site et de la population de Vipère d'Orsini présente sera réalisée grâce aux agents de terrain sur place, à l'aide des plaquettes d'information sur l'espèce et des panneaux d'information (cf. action 4.2.3). Ainsi un comportement respectueux sera favorisé.

SUIVI & INDICATEURS

- Fréquentation des aménagements (utilisation parking et sentiers)
- Nombre de journées de surveillance/sensibilisation
- Nombre de personnes sensibilisées

SYNERGIES

ENS Montagne de Lure, Natura 2000, mission ONCFS

PARTENAIRES POTENTIELS

CG04, ONCFS, ONF, CEEP

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.B.1.1 Mettre en place des aménagements ...	CG04	5 j	30 j	/	/	/	35
3.B.1.2 Surveiller la fréquentation	ONCFS	20 j/an					100
3.B.1.3 Informer les usagers ...	ONCFS						
TOTAL	CG04	5 j	30 j	/	/	/	35
	ONCFS	20 j/an					100

EVALUATION FINANCIERE

Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.B.1.1	Pers. G04	1 750	10 500	/	/	/	12 250
	Travaux	/	200 000	/	/	/	200 000
3.B.1.2	Idem. ONCFS	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
3.B.1.3	Idem. ONCFS						
Coût total estimé		**2 750 €**	**211 500 €**	**1 000 €**	**1 000 €**	**1 000 €**	**217 250 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES

Conseil général

IV.

ACTION 3.B.2.	GERER LA FERMETURE DU MILIEU SUR LE MASSIF DE LURE	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Maintenir et étendre un habitat de pelouses et landes sèches favorable à l'espèce sur ses zones de présence et alentours
PORTEE	**Montagne de Lure**
JUSTIFICATION	Cette action permet de conserver de l'espace favorable et de maintenir les populations en leur offrant des possibilités d'extension sur le long terme.
DESCRIPTIF	**1. Mettre en place des aménagements pastoraux** Des aménagements pastoraux seront réalisés pour favoriser l'activité pastorale sur ce site. Un nouveau point d'eau (en plus des deux installés récemment) et une cabane sont ainsi prévus sur le secteur. **2. Faire le diagnostic pastoral sur le secteur complémentaire et ajuster la charge si nécessaire** • Un diagnostic des nouveaux secteurs sera effectué d'un point de vue écologique et pastoral afin d'évaluer l'ajustement nécessaire de la pression de pâturage pour le maintien de milieux ouverts écologiquement fonctionnels. • Les éventuels ajustements pastoraux nécessaires seront alors mis en place par le gestionnaire en relation avec les éleveurs locaux. **3. Poursuivre l'animation et la mise en place de contrats pastoraux avec les éleveurs** • L'animation du site Natura 2000 sera poursuivie pour permettre le maintien du milieu, grâce à des MAET et si nécessaire des contrats intégrant des débroussaillements. • Les plans de gestion pastoraux mis en place dans les années à venir intégreront les recommandations spécifiques à la Vipère d'Orsini.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Guide technique de gestion et de suivi des populations de Vipère d'Orsini • Notice technique de gestion pastorale en faveur de la Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Aménagements pastoraux réalisés • Diagnostic rédigé • Nombre de MAET, contrats et plans de gestion pastoraux favorisant le maintien du milieu pour l'espèce
SYNERGIES	ENS Montagne de Lure, Natura 2000.
PARTENAIRES POTENTIELS	CG04, ONF, CERPAM, CEEP

CALENDRIER & ORGANISATION	Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.B.2.1 Mettre en place des aménag. ...	CG04	4 j	/	/	/	/	4
		ONF	1 j	/	/	/	/	1
	3.B.2.2 Faire le diagnostic pastoral...	CG04	4 j	/	/	/	/	4
		CERPAM	2 j	/	/	/	/	2
	3.B.2.3 Poursuivre l'animation...	ONF	2 j/an					10
	TOTAL	**CG04**	**8 j**	**/**	**/**	**/**	**/**	**8 j**
		ONF	**3 j**	**2**	**2**	**2**	**2**	**11 j**
		CERPAM	**2 j**	**/**	**/**	**/**	**/**	**2 j**

EVALUATION FINANCIERE	Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.B.2.1	Pers. CG04	1 400	/	/	/	/	**1 400**
		Pers. ONF	300	/	/	/	/	**300**
		Aménag.	130 000	/	/	/	/	**130 000**
	3.B.2.2	Pers. CG04	1 400	/	/	/	/	**1 400**
		Pers. CERPAM	1 000	/	/	/	/	**1 000**
	3.B.2.3	Pers. ONF	600	600	600	600	600	**3 000**
	Coût total estimé		**134 700 €**	**600 €**	**600 €**	**600 €**	**600 €**	**137 100 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	Commission Européenne/Conseil général

IV.

ACTION 3.B.3.	MIEUX CONNAITRE LA POPULATION DU MASSIF DE LURE	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Connaître avec précision les zones de présence de l'espèce sur le massif et vérifier la connexion des deux noyaux connus
PORTEE	**Montagne de Lure**
JUSTIFICATION	Cette population a été identifiée comme menacée à cause de sa densité assez faible et de sa fragmentation. Une attention particulière doit donc être apportée à la connaissance de sa répartition et au suivi de ses densités locales afin d'optimiser sa prise en compte lors des actions du plan et de pouvoir évaluer plus tard les mesures prises en sa faveur.
DESCRIPTIF	**Améliorer la connaissance des noyaux de population** • Le quadrillage (carrés de 4 hectares) existant sur la région et les données de prospections et d'habitat favorable issues des programmes précédents permettront de déterminer des quadrats de prospection hors des zones déjà explorées. Les secteurs entre zones de présence connues et aux extrémités des crêtes seront sélectionnés en priorité. • La prospection des quadrats sélectionnés sera réalisée selon le protocole mis au point lors du programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini, avec éventuellement des éco-volontaires (cf. action 2.1.3). • Des suivis pourront également être commandés dans le cadre du diagnostic complet de certaines zones qui seront intégrées au périmètre Natura 2000. La répartition de l'espèce et les densités locales seront affinées à partir de ces données de prospection.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles Standards du programme LIFE de conservation de la Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de quadrats prospectés • Nombre de sessions de prospection organisées • Carte de répartition précise obtenue
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CG04, CEEP, ONF, CEFE-CNRS

CALENDRIER & ORGANISATION	Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.B.3 Mieux connaître la population...	CG04	2 j	/	/	/	/	2
		CEEP	5 j	/	/	/	/	5

EVALUATION FINANCIERE	Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.B.3	Pers CG04	700	/	/	/	/	700
		Pers. CEEP	1 640	/	/	/	/	1 640
	Coût total estimé		2 340 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 340 €

FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA/Conseil Régional, Conseil Général

IV.

ACTION 3.C.1.	GERER LA FERMETURE DU MILIEU SUR LE MASSIF DU CHEVAL BLANC	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Maintenir et étendre un habitat de pelouses et landes sèches favorable à l'espèce sur ses zones de présence et alentours.
PORTEE	**Cheval Blanc**
JUSTIFICATION	Cette action permet de conserver de l'espace favorable et de maintenir les populations en leur offrant des possibilités d'extension sur le long terme.
DESCRIPTIF	**1. Poursuivre l'animation et la mise en place de mesures sylvo-pastorales avec les éleveurs** • L'animation du site Natura 2000 sera poursuivie pour permettre le maintien du milieu, grâce à des MAET et si nécessaire des contrats intégrant des débroussaillements. • Les plans de gestion pastoraux mis en place dans les années à venir intégreront les recommandations spécifiques à la conservation de la Vipère d'Orsini. **2. Appliquer une convention avec la cellule de brulage dirigé des Alpes de Haute-Provence** Le partenariat conduit durant le programme LIFE sera concrétisé par l'invitation du CEEP aux réunions annuelles d'organisation des brûlages dirigés. • Cette participation à la cellule brulage dirigé sera officialisée par la signature d'une convention entre le CEEP et les autres membres de la cellule, à partir d'un document de travail déjà disponible. • Ceci permettra d'identifier chaque année les brulages concernant les zones de présence de l'espèce sur le Cheval Blanc et sur d'éventuelles nouvelles populations qui seraient découvertes dans les Alpes de Haute-Provence, sur des secteurs touchés par cette pratique. Le cahier des charges sera alors rédigé en tenant compte des recommandations pour l'espèce. Le CEEP se chargera de réunir une équipe volontaire pour ce type d'intervention comprenant *a minima* une personne du CEEP et une personne habilité pour la réalisation des brulages dirigés (APFM).

	Ainsi, la mise en œuvre des brulages, qui permet le maintien des milieux ouverts pour le pastoralisme, pourra se faire sans menacer les populations de Vipère d'Orsini présentes.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Guide technique de gestion et suivi des populations de Vipère d'Orsini • Notice technique de gestion pastorale en faveur de la Vipère d'Orsini • Notice technique d'usage du brûlage dirigé sur les zones à Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de contrats et plans de gestion pastoraux favorisant le maintien du milieu pour l'espèce • Présence du CEEP aux réunions de la cellule brulage dirigé 04 • Signature d'une convention avec CEEP-Cellule de brulage dirigé 04
SYNERGIES	Natura 2000
PARTENAIRES POTENTIELS	ONF, CEEP, CERPAM 04, CBD04, CG04

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.C.1.1 Poursuivre l'animation…	ONF	4 j/an					20
3.C.1.2 Signer une convention avec les cellules de brulage…	Coordination PNA	5 j/an					25
TOTAL	**ONF**	**4 j/an**					**20**
	Coordination PNA	**5 j/an**					**25**

EVALUATION FINANCIERE

Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.C.1.1	Pers. ONF	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000
3.C.1.2.	Pers. CEEP	1 640	1 640	1 640	1 640	1 640	8 200
Coût total estimé		**2 840 €**	**2 840 €**	**2 840 €**	**2 840 €**	**2 840 €**	**14 200 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	Commission Européenne/DREAL

IV. ACTION 3.C.2. SUIVRE L'EVOLUTION APRES LES MESURES DE GESTION MISES EN ŒUVRE SUR LE MASSIF DU CHEVAL BLANC

PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Evaluer l'efficacité des méthodes de restauration d'habitat en observant son évolution et celui de la population.
PORTEE	**Cheval Blanc**
JUSTIFICATION	Différentes méthodes de brulage dirigé ont été testées sur ce site, la poursuite du suivi annuel des populations et de l'habitat sur les zones restaurées permettra donc de connaitre l'efficacité à long terme de ces méthodes pour la conservation de l'espèce.
DESCRIPTIF	**1. Suivre l'évolution de la qualité de l'habitat sur les zones brûlées** Le suivi de la qualité de l'habitat réalisé depuis le point de référence avant les brûlages sera poursuivi annuellement grâce aux protocoles et aux 4 quadrats de suivis déjà définis lors du programme précédent. **2. Suivre les populations sur les zones brûlées** Le suivi des populations est organisé en parallèle sur les quatre quadrats ayant fait l'objet de différents types de brulages. Il est réalisé par comptages à l'aide d'une équipe d'éco-volontaires sur une semaine. L'analyse des fréquences d'observation et de l'indice de qualité d'habitat permet alors d'observer l'évolution annuelle du milieu et de la population.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles standards du programme LIFE Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Rapports de suivi
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, CEFE-CNRS, ONF

CALENDRIER & ORGANISATION	Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.C.2.1 Suivre l'évolution de la qualité d'habitat...	CEEP	2 j/an					10
	3.C.2.2 Suivre les populations...	CEEP	15 j/an					75
	TOTAL	CEEP	17 j/an					85

EVALUATION FINANCIERE	Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.C.2.1	Pers. CEEP	656	656	656	656	656	3 280
	3.C.2.2.	Pers. CEEP	4 920	4 920	4 920	4 920	4 920	24 600
		Frais session	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	6 500
		GPS,Talkie-Walkie	320	/	/	/	/	320
	Coût total estimé		7 196 €	6 876 €	6 876 €	6 876 €	6 876 €	34 700 €
FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA/Conseil Régional, Conseil Général							

IV. ACTION 3.C.3. MIEUX CONNAITRE LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE L'ESPECE — PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Evaluer la dynamique démographique de la population et analyser la viabilité de la population.
PORTEE	**Cheval Blanc**
JUSTIFICATION	Cette action permettra d'évaluer la dynamique de l'espèce sur une population présentant apparemment un bon état de conservation et ainsi de mieux appréhender les critères définissant le déclin ou non d'une population, en complément des données récoltées sur le Mont Ventoux (population en déclin), sur l'Orgeas (population de basse altitude) et sur le Laras (population de haute altitude). Cette action est donc en lien avec une analyse plus globale des caractéristiques et de la situation de l'espèce (cf action 2.3.3). Cette étude ne peut être réalisée sur l'ensemble des populations étant donné le temps nécessaire à sa réalisation, le choix de populations représentatives avec des situations contrastées est donc important. Ce suivi permet de plus d'obtenir un paramètre essentiel à l'estimation des effectifs à l'échelle régionale grâce à un protocole plus ponctuel.
DESCRIPTIF	**Poursuivre le suivi démographique de référence** Un suivi démographique par Capture-Marquage-Recapture a été réalisé sur six années entre 2000 et 2006 sur un site du Cheval Blanc (Pesouelas). Ce suivi sera remis en place selon la même délimitation et le protocole standard suivant : • Les sessions sont organisées annuellement en 8 demi-journées par semaine, réparties sur trois semaines en tout aux mois de juillet, août et septembre. Le suivi s'effectue de préférence à deux personnes formées. • Les individus capturés sont marqués individuellement par la coupe d'écailles leur attribuant un numéro unique. Une autorisation de capture et de manipulation sera donc demandée pour ce suivi. La collecte de plusieurs années de données de captures et recaptures d'individus permettra ensuite l'analyse de la dynamique démographique de l'espèce sur ce site de référence et l'accès à la probabilité de détection individuelle utile au protocole de présence/absence. Cette analyse sera conduite avec l'appui des chercheurs impliqués dans l'étude de l'espèce.

DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles standards du programme LIFE Vipère d'Orsini • Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Rapports d'analyse démographique
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, CEFE-CNRS, ENS Paris, CEBC-CNRS

CALENDRIER & ORGANISATION

Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.C.3 Mieux connaitre les caractéristiques démographiques…	CEEP	55 j/an					275
	CEFE-CNRS	5 j/an					25

EVALUATION FINANCIERE

Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.C.3.1	Pers. CEEP	18 040	18 040	18 040	18 040	18 040	90 200
	Frais mission	500	500	500	500	500	2 500
3.C.3.2.	Pers. CEFE-CNRS	1 150	1 150	1 150	1 150	1 150	5 750
Coût total estimé		**19 690 €**	**19 690 €**	**19 690 €**	**19 690 €**	**19 690 €**	**98 450 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA/Conseil Régional/Conseil Général

IV.

ACTION 3.D.1.	GERER LA FERMETURE DU MILIEU SUR LE MASSIF DU GRAND COYER	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Maintenir et étendre un habitat de pelouses et landes sèches favorable à l'espèce sur ses zones de présence et alentours.
PORTEE	**Grand Coyer**
JUSTIFICATION	Cette action permet de conserver de l'espace favorable et de maintenir les populations en leur offrant des possibilités d'extension sur le long terme.
DESCRIPTIF	**1. Poursuivre l'animation et la mise en place de mesures pastorales avec les éleveurs** L'animation N2000 sera poursuivie pour les populations du Laras et de l'Orgeas. Sur le Courradour, le secteur est soumis au régime forestier et les recommandations seront donc transmises au groupement pastoral via l'animation par l'ONF (animateur Natura 2000 également). **2. Mettre en place des débroussaillements sur le Courradour** Des contrats pastoraux intégrant des débroussaillements seront mis en place avec le groupement pastoral, après identifications des interventions nécessaires. Le régime forestier permettra également l'intégration des recommandations liées à l'espèce dans les plans d'aménagements forestiers.
DOCUMENTS DISPONIBLES	• Guide technique de suivi et de gestion des populations de Vipère d'Orsini • Note technique pastorale (document LIFE Vipère Orsini)
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre et type de contrats • Qualité de l'habitat
SYNERGIES	Natura 2000
PARTENAIRES POTENTIELS	ONF, CEEP

CALENDRIER & ORGANISATION	Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.D.1.1 Poursuivre l'animation...	ONF	4 j/an					20
	3.D.1.2 Mettre en place des débroussaillements...	ONF	/	2 j	/	/	/	2
	TOTAL	ONF	4 j	6 j	4 j	4 j	4 j	22

EVALUATION FINANCIERE	Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
	3.D.1.1	Pers. ONF	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000
	3.D.1.2.	Pers. ONF	/	600	/	/	/	600
		Débroussail.	/	Ind.	/	/	/	Ind.
	Coût total estimé		1 200 €	Ind.	1 200 €	1 200 €	1 200 €	Ind.

FINANCEMENTS MOBILISABLES	Commission Européenne

IV.

ACTION 3.D.2.	MIEUX CONNAÎTRE LES POPULATIONS DU MASSIF DU GRAND COYER	PRIORITE 1 2 3

OBJECTIF	**Protéger et gérer les massifs de présence de l'espèce** Mieux connaitre l'extension spatiale et les densités locales des populations de Vipère d'Orsini afin de cibler les secteurs à enjeux lors de la mise en place de mesure de conservation pour l'espèce.
PORTEE	**Grand Coyer**
JUSTIFICATION	Une des populations du Grand Coyer (Courradour) n'a fait l'objet d'aucun suivi depuis le plan de 1998. Elle est potentiellement reliée à la population du Laras. De plus l'extension de la population du Laras, découverte lors des campagnes de 1998, n'est pas bien définie. Le statut des populations doit donc encore être affiné sur ces secteurs. Une meilleure connaissance des densités et de la répartition de l'espèce permettra de mieux la prendre en compte lors des actions de gestion du milieu et de protection des populations sur le Grand Coyer. Ainsi l'effet des éventuelles mesures prises pour la conservation de l'espèce pourra également être mesuré par rapport à cet état réalisé en début de plan d'actions.
DESCRIPTIF	Deux endroits doivent faire l'objet de prospections complémentaires. Sur chacun, des quadrats seront étudiés selon les modalités mises en place lors du programme LIFE précédent, qui permettent de déterminer des densités locales. **1. Etablir un état de la population du Courradour et vérifier la connexion avec le Laras** • Des quadrats de 4 hectares seront répartis sur l'aire potentielle favorable, à raison d'un quadrat pour 100 hectares environ, sans oublier la zone entre le Courradour et le Laras pour vérifier la connexion des deux noyaux. • Deux techniciens réaliseront ensuite les prospections sur les quadrats selon le protocole standard. • La répartition de l'espèce et les densités locales seront affinées à partir des données de prospection, avec éventuellement la mobilisation d'un chercheur du CEFE-CNRS. **2. Délimiter la population du Laras** Sur le Laras, les quadrats (grille de carrés de 4 hectares) seront visités de proche en proche autour des quadrats déjà validés par la présence de l'espèce, afin de déterminer l'extension exacte de la population. Ces prospections se feront selon le protocole standard avec l'aide d'éco-volontaires (cf. action 2.1.3 et 1.3.2).

DOCUMENTS DISPONIBLES	• Protocoles standards du programme LIFE Vipère d'Orsini • Guide de gestion et de suivi des populations de Vipère d'Orsini
SUIVI & INDICATEURS	• Nombre de sessions de prospection réalisées • Nombre de quadrats échantillonnés • Etat de la population en début de PNA
SYNERGIES	/
PARTENAIRES POTENTIELS	CEEP, ONF, CEFE-CNRS

CALENDRIER & ORGANISATION

Sous Actions	Intervenants	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.D.2.1 Etablir un état de la population...	CEEP	15	/	/	/	/	15
3.D.2.2 Délimiter la population du Laras	CEEP	2 j	2 j	/	/	/	4
TOTAL	**CEEP**	**17 j**	**2 j**	**/**	**/**	**/**	**19 j**

EVALUATION FINANCIERE

Sous Actions	Objet	2012	2013	2014	2015	2016	Total
3.D.2.1	Pers. CEEP	4 920	/	/	/	/	4 920
	Frais mission	270	/	/	/	/	270
3.D.2.2.	Pers. CEEP	656	656	/	/	/	1 312
Coût total estimé		**5 846 €**	**656 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**6 502 €**

FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL PACA/Conseil Régional/Conseil Général